



RESERVATION DE PLACES EN CRECHES

La SRIAS Nouvelle-Aquitaine a mis en place un dispositif coordonné avec des crèches partenaires, d'entreprises ou associatives, permettant aux agents de l'État en fonction dans la région Nouvelle-Aquitaine de pouvoir bénéficier de berceaux réservés pour leurs enfants.

Vous trouverez la liste des crèches concernées dans le tableau ci-joint.

La commission d'attribution des places, émanation de la SRIAS Nouvelle-Aquitaine, se réunira mi-juin 2019 pour des entrées en crèches au cours du dernier quadrimestre 2019.

Le dossier de demande est accessible sur le site internet de la SRIAS Nouvelle-Aquitaine :

www.srias-aquitaine.fr

Il doit être déposé en ligne et les documents demandés téléchargés directement sur ce site. Toute demande envoyée par courrier ne sera pas prise en compte.

Pour toute urgence, vous pouvez contacter la SRIAS :

Contacts : SRIAS Nouvelle-Aquitaine - SGAR Nouvelle-Aquitaine -
4 esplanade Charles de Gaulle 33077 BORDEAUX Cedex
06 79 08 54 82 – srias33@hotmail.fr

Assistante de la SRIAS : Fanny MOROTE
05 57 95 02 97 - fanny.morote@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

Conseillère à l'action sociale et à l'environnement professionnel : Sabine MAINGRAUD
05 57 95 02 95 – sabine.maingraud@nouvelle-aquitaine.gouv.fr